

# Finalisation de l'aménagement de l'Huveaune au Parc de la Confluence à Auriol

- **Type** : Maitrise d'œuvre complète
- **Maître d'ouvrage** : EPAGE HuCA
- **Maître d'œuvre** : Riparia – HTV – Mira – Presents
- **Montant de l'étude** : 92 000 € HT dont 38 000 € HT part Riparia
- **Montant de travaux** : 382 000 € HT
- **Date** : depuis 2024

## Présentation de l'opération

Lors des travaux de restauration écologique et réduction de l'aléa inondation sur la zone en 2019 (Riparia E18-08), un petit linéaire au centre de l'aménagement global n'a pas pu être traité du fait d'un blocage foncier. À la suite de l'acquisition des terrains par la Métropole, l'idée du projet était de raccorder les deux zones d'aménagements amont/aval séparées par le méandre non traité en 2019 tout en créant une continuité de cheminement et des places de stationnements à l'arrière pour les besoins de la salle de spectacle.

À l'issue de l'AVP, au vu du ratio « bénéfice fonctionnalité du milieu & hydraulique » / « impact environnemental des travaux », il n'est pas ressorti pertinent d'intervenir sur les berges au niveau de la zone d'étude. Ainsi, le projet se limite à l'aménagement en arrière de berge (cheminement, usage, parking perméable).



*Parcelle avant démolition des bâtis*



*Parcelle après démolition des bâtis*

## Eléments de missions

- **Mission de maîtrise d'œuvre complète** à partir de la phase AVP : Diagnostic écologique et hydromorphologique, Conception du projet, DCE, AO, suivi de travaux, AOR.
- **Elaboration du dossier réglementaire** : Dossier déclaratif « Loi sur l'eau »

